

*Questions orales*

Pour atteindre ses objectifs budgétaires, croit-il essentiel de laisser le chômage augmenter au Canada en 1990? Doit-il nécessairement faire en sorte que le chômage s'intensifie pour que son budget ait des chances d'atteindre ses objectifs?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, il faut replacer les choses dans leur contexte. Lorsque nous avons accédé au pouvoir en 1984, le chômage atteignait 11,7 p. 100. J'entends des grognements chez certains députés d'en face. Je sais qu'ils n'aiment pas que nous leur rappelions cette triste époque. Mais les faits sont les faits.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** C'était une période libérale.

**M. Mulroney:** Du temps des libéraux.

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Nous nous attendons à ce que le chômage augmente quelque peu cette année et au début de l'année prochaine. Mais les forces propres à créer l'embauche seront à l'oeuvre. Si nous prévoyons une augmentation du chômage, c'est que le nombre des travailleurs va augmenter plus rapidement que le nombre des emplois. Mais il n'en sera ainsi que cette année et au début de l'année prochaine.

Au cours de cette période, cependant, nous assisterons à une augmentation de l'embauche et non pas à l'énorme baisse dont nous avons été témoins en 1981 et en 1982.

\* \* \*

**LES PÊCHES**

**M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan):** Monsieur le Président, il y a un instant à peine, le ministre du Commerce extérieur a annoncé qu'on avait conclu une entente en vertu de laquelle on pourra, cette année, exporter aux États-Unis 20 p. 100 de notre hareng et de notre saumon de la Colombie-Britannique sans avoir à le débarquer dans la province; la proportion sera de 25 p. 100 au cours des trois années suivantes, puis on réexaminera la question.

**Des voix:** Quelle honte!

**M. Stupich:** Le ministre et ses collègues ne cessent de répéter qu'aucun emploi bien établi ne sera perdu à la suite d'une décision prise en vertu du GATT ou de l'Accord de libre-échange. Le ministre aurait-il la bonté de nous expliquer exactement comment le Canada peut permettre que jusqu'à 25 p. 100 de nos prises totales soient exportées sans être transformées au Canada, sans

que cela entraîne des suppressions d'emplois dans nos usines de transformation.

**L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, le député a oublié de signaler à la Chambre que malgré les quelques problèmes qu'elle pose, cette entente est nécessaire afin que le Canada puisse respecter ses obligations commerciales internationales et continuer d'assurer l'accès à nos marchés.

Tout le poisson canadien, qu'il s'agisse de saumon ou de hareng, est pris par des pêcheurs canadiens. L'industrie canadienne de transformation du poisson est la plus compétitive du monde, si on en croit les travailleurs et les usines concernés. Les intéressés vont devoir réduire leurs coûts d'une façon ou d'une autre s'ils veulent demeurer compétitifs.

**M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

Cette entente va tout à fait à l'encontre des promesses faites par le ministre et certains de ses prédécesseurs, ainsi que le premier ministre.

Comment le ministre entend-il surveiller les répercussions de cette entente ridicule. Comment va-t-il vérifier que la proportion est bien de 25 p. 100, alors qu'on ignore les quantités exactes des prises et qu'il sait très bien qu'à l'heure actuelle, du poisson est débarqué en secret. Il n'ignore pas qu'on ne peut faire respecter la règle en question.

Nous cédon plus que ce que le groupe binational recommandait. Celui-ci a parlé d'une proportion de 10 à 20 p. 100 et nous allons maintenant aller jusqu'à 25 p. 100 pendant quatre ans, et après, Dieu sait jusqu'où nous irons. Qu'allons-nous donner de plus aux États-Unis pour qu'ils acceptent nos largesses?

**L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, mon collègue oublie de dire qu'en vertu de la recommandation du groupe binational, de 10 à 20 p. 100 des prises pourraient être exportées sans inspection.

Or, en vertu de cette entente, toutes les prises de saumon et de hareng dans les eaux canadiennes seront examinées, comptées et pesées par nos agents des pêches canadiens, sur nos navires.

**M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan):** Monsieur le Président, une question au premier ministre.

Le ministre du Commerce extérieur a bradé le Canada sur la question des bois résineux. En ce qui concerne les pêches nous avons renoncé à contrôler nos ressources, 20